

TROISIÈME PARTIE
La fin des États?

Le raz-de-marée de la mondialisation

A: L'importance de la participation publique. Le cas de l'ALÉNA

par Luis Ignacio Román Morales¹

À la fin du deuxième millénaire, on parle souvent de « la fin de l'histoire », c'est-à-dire la fin des idéologies et des luttes politiques et sociales. Selon ceux qui avancent cette idée, les techniques gouverneront la planète. Dorénavant, l'être humain pourrait, grâce aux réseaux informatiques, établir n'importe quel type de communication d'un coin du monde à l'autre. On n'habite plus à Québec ou à Mexico, mais dans le « village mondial ». En même temps, la légendaire consigne française *liberté, égalité, fraternité*, le cri donquichottesque de *justice*, et la lutte internationale pour la démocratie et l'équité, paraissent avoir été déposés dans l'armoire aux souvenirs. Les cercles de pouvoir semblent avoir fixé de nouveaux objectifs universels : modernisation, compétitivité et efficacité. Les moyens pour y accéder sont la mondialisation, la dérégulation étatique et la productivité.

Une partie de ces objectifs n'impliquent pas nécessairement des valeurs destructives. Qui peut être contre une meilleure communication entre

1. Luis Ignacio Román Morales, docteur en économie. Il enseigne à l'université de Copilco, Mexico.

les gens ? Qui peut s'objecter au développement de sociétés plus modernes, plus efficaces et plus productives ? La discussion autour de la recherche d'un nouveau paradigme socio-économique ne remet pas en question la nécessité du progrès, mais les moyens d'y parvenir.

La mondialisation dont on entend parler n'est qu'une demi-vérité. Certes, les capitaux financiers et spéculatifs se mondialisent. Pour ceux qui ont le pouvoir financier, il suffit de frapper sur une touche d'ordinateur pour déstabiliser soudainement l'économie d'un pays entier. Les devises fortes sont des visiteurs distingués dans n'importe quel pays du monde. On leur donne les clefs de la ville, de la bourse et des palais royaux ou présidentiels. Mais ce n'est pas pareil pour les êtres humains. Une immense montée de la xénophobie et du racisme accompagne la mondialisation. Est-ce qu'on peut parler de village mondial quand les émigrants sont massacrés, car ils commettent le « crime » de chercher un emploi dans les pays destinataires des fuites de capitaux provenant de leurs pays ?

Même sur le plan purement économique, peut-on parler de *mondialisation productive* ? Dans le cadre de l'Accord de libre échange nord-américain (ALÉNA), nous faisons face non pas à une intégration économique mondiale, mais à la formation d'un blocus économique qui protège son membre le plus fort contre la concurrence des autres regroupements.

La mondialisation, dans le sens propre du terme, ne se trouve que dans le marché du capital spéculatif. Il est plus difficile de mondialiser l'investissement productif, car sa mobilité est moindre et les gains qu'il procure viennent à plus long terme, la demande n'est pas toujours garantie et les politiques économiques instables peuvent affecter les profits. Dans ce cadre, la croissance de l'activité productive et de la création d'emplois devient de plus en plus fragile. Pour les pays endettés, le problème est encore plus grave. La recherche de devises pour payer les dettes devient, dans les faits, beaucoup plus importante que les objectifs de croissance économique. En 1996, le Mexique payera pour le service de la dette externe 27,7 milliards de dollars US, ce qui équivaut à 27,6 millions de salaires minimums annuels. Peu importe si les détenteurs de devises se limitent à chercher des gains de court terme à la bourse, sans aucun lien avec la production et l'emploi : ce qui compte, c'est d'avoir assez de dollars pour payer les échéances qui arrivent jour après jour.

C'est dans ce contexte que les pays sont de plus en plus ouverts au marché de capitaux financiers et de plus en plus régionalisés dans leurs structures productives. En ce qui concerne les travailleurs, l'appauvrissement des pays sous-développés nourrit l'émigration vers les pays riches.

Au même moment, la montée du chômage dans la plupart des pays riches provoque un durcissement de la politique anti-immigrants. Comme résultat de ces deux situations, des tensions apparaissent entre les deux types de pays, ainsi que des conflits à l'intérieur des sociétés des pays riches.

Si nous voulons contrecarrer l'augmentation des tensions nationales et internationales dérivées de ces situations, il faut que l'État reprenne sa participation directe dans l'allocation sociale de ressources. Or, il est nécessaire de construire une stratégie publique cohérente, intégrant des politiques économiques et sociales qui aillent, toutes les deux ensemble, vers un seul but : l'amélioration des conditions de vie dans nos sociétés. Pour ce faire, il ne suffit pas de laisser jouer les lois de l'offre et de la demande. La réalité est bien plus complexe que la théorie. La théorie nous aide à comprendre nos contextes socio-économiques, mais les politiques économiques dominantes à l'heure actuelle essaient d'ajuster non pas l'économie à ces contextes, mais les contextes à la théorie. Maintenant, si les théories économiques à la mode ne s'ajustent pas à nos réalités, tant pis pour la réalité. C'est cela qu'il faut changer.

Dans ce texte, nous voulons traiter de l'importance de la participation publique dans la régulation de la vie sociale et économique. Dans un premier point, nous constatons l'importance de cette participation dans le cadre des processus de la mondialisation financière, de la régionalisation productive et des contraintes sociales dans lesquelles se trouvent la plupart des sociétés actuelles. La deuxième partie traite de la diminution du rôle de l'État dans l'activité économique et du problème de l'efficacité de l'État. Ensuite, nous abordons des aspects relatifs à la compatibilité entre les décisions économiques, les besoins sociaux et les droits politiques. Enfin, nous situons les aspects précédents dans le cadre de l'intégration économique de l'Amérique du Nord.

Mondialisation financière, régionalisation productive, migration et xénophobie

L'essor fordiste de plusieurs décennies s'est épuisé pendant les années 1970. Les anciennes formes de production et les stratégies de développement protectionniste ont été minées, entre autres facteurs, par les suivants : la montée du chômage, les nouveaux processus d'inflation, la dévaluation du dollar, la rupture des accords de Bretton Woods, les chocs pétroliers de 1973 et de 1979 et enfin, la concurrence croissante du Japon et de l'Allemagne par rapport aux États-Unis. Un peu plus tard, au début des années 1980, les crises de paiements des économies semi-industrialisées

et plus particulièrement la suspension du service de la dette mexicaine, ont précipité ces économies dans une grande dépression économique. Ceci a marqué la fin des stratégies de substitution aux importations.

La nouvelle stratégie a parié sur l'ouverture externe, la réduction du poids économique de l'État et les politiques de contention monétaire. Dans les années 1980, la plupart des économies s'étaient engagées sur cette voie et, en 1989, la chute du mur de Berlin a marqué l'incorporation de l'Europe de l'Est au marché. Depuis, il y a une pénurie de capitaux pour la plupart des nations. L'Afrique subsaharienne et l'Asie centrale sont avides de capitaux pour faire face à leurs problèmes de développement, l'Amérique latine, pour payer ses dettes et l'Europe de l'Est, pour dynamiser sa croissance capitaliste. Cependant, la plupart des capitaux productifs ne circulent qu'à l'intérieur des pays riches ou vont vers les économies plus dynamiques du « Sud », tels que la Chine ou les dragons du Sud-Est asiatique. En Amérique latine, l'Argentine, le Brésil et le Mexique ont reçu de forts investissements, mais la majorité ont été des placements en portefeuille ou de rachats d'anciennes entreprises parapubliques plutôt que dans de nouvelles entreprises productives.

Les résultats de cette stratégie sont contradictoires. Elle a mené à une mondialisation des marchés financiers et à une fermeture des marchés de travail. L'index de la Bourse est devenu l'indicateur clef des pays. Une forte détérioration de celui-ci provoque une intervention immédiate des gouvernements. En revanche, la détérioration des index d'alimentation, de santé, d'éducation, d'emploi, de pouvoir d'achat ou de pollution sont devenus moins inquiétants. Le niveau de vie de la plus grande partie de la population mondiale peut se dégrader sans que cela oblige à une participation directe de l'État pour freiner cette dégradation. En revanche, on considère que les profits spéculatifs ne peuvent se réduire brusquement par crainte d'une fuite de devises et d'une perte de confiance envers le pays, d'autant plus qu'il s'agit d'un pays sous-développé. Les sociétés sont donc devenues des otages de la logique financière. Par exemple, le 4 novembre 1995, un analyste de Dow Jones a fait circuler une télécopie qui annonçait un coup d'État au Mexique. En vérité, il ne s'agissait pas d'un putsch militaire, mais spéculatif. La rumeur a coûté au Mexique une fuite de devises immédiate et une mini dévaluation qui ont alourdi la dette de 6,5 pour cent en l'espace de cinq jours.

Sur le plan de la production, la tendance mexicaine ne se situe pas vraiment dans le cadre d'une mondialisation, mais dans celui d'une intégration axée presque seulement sur les États-Unis. Il y a 20 ans, 62 pour

cent des exportations mexicaines allaient vers ce pays, maintenant ce pourcentage est de 85 pour cent. Du côté des importations, 62 pour cent provenaient des États-Unis en 1976 et 70 pour cent en 1993. Le Canada, qui constitue le deuxième partenaire commercial du Mexique, n'absorbe que 2 pour cent des exportations et des importations mexicaines. De l'investissement étranger direct au Mexique, les deux tiers proviennent des États-Unis. On peut supposer que c'est le même cas dans l'investissement étranger total (en 1994, à la veille de la crise, ce type d'investissement a été réduit de 62 pour cent). Cela n'entraîne pas une mondialisation de l'économie mexicaine, mais tout simplement une dépendance économique absolue envers les États-Unis.

L'ALÉNA et ses potentielles extensions vers le Chili, le pacte Andin, l'Amérique Centrale et le Mercosud, signifient plus un accord de protection de la domination américaine sur le continent qu'une véritable recherche de diversification du commerce international. Les normes de l'Accord, quant au traitement national, et les règles d'origine procurent un traitement national des biens provenant de la région (Canada, États-Unis et Mexique). Un bien sera considéré comme régional si 50 pour cent ou 60 pour cent de la valeur ajoutée, selon que le calcul est fait sur le prix de transaction ou sur celui du coût net, est fait dans la région. Si on considère que le segment le plus dynamique de l'économie mexicaine, les *maquiladoras*, n'arrive à avoir que 1,7 pour cent de valeur ajoutée nationale, une participation croissante des entreprises non nord-américaines dans les exportations mexicaines devient fort difficile. Ceci permet une forte protection du marché des États-Unis contre des concurrents qui augmentent leur productivité plus vite qu'eux, comme l'Allemagne et le Japon.

Sur le plan de l'emploi, dans le cadre de l'ALÉNA, on ne peut pas parler d'une mondialisation, mais d'une atteinte aux intérêts des travailleurs des trois pays. Nous avons déjà mentionné les effets pervers de la spéculation sur l'activité économique et sur l'emploi. Cette situation touche les États-Unis et même le Canada, à cause de l'immigration illégale. En plus, aux États-Unis, il y a des répercussions négatives pour les travailleurs des entreprises qui demandent beaucoup de travail humain. En effet, comme ces entreprises se déplacent vers le Mexique, à la recherche de coûts salariaux 15 fois plus faibles dans les *maquiladoras*, les travailleurs de ces industries se sentent menacés.

Enfin, les formes de production prédominantes aux États-Unis et dans leur espace de domination le plus direct, l'Amérique Latine, s'appuient

sur une logique de relations industrielles flexibles dans le sens régressif pour le travailleur. La participation des travailleurs aux prises de décisions, leur mobilité interne et leur possibilité de défendre leurs droits y sont plus restreintes qu'en Europe ou au Japon.

Le retrait économique de l'État et la supposée efficacité de gestion du privé

Alors que la mondialisation et la régionalisation internationale ont remplacé les politiques protectionnistes, les pratiques de la privatisation ont fait de même du *Welfare State*. Cependant, l'importance économique de l'État n'est pas une honte partout dans le monde. En Europe, la moyenne du poids économique des revenus publics par rapport au PIB est de 39 pour cent et de 41 pour cent pour les dépenses. En revanche, les pays qui font partie de l'ALÉNA atteignent à peine la moitié de ces proportions, 21 pour cent et 25 pour cent au Canada, 20 pour cent et 24 pour cent aux États-Unis, 17 pour cent et 18 pour cent au Mexique. Dans une perspective plus qualitative, l'importance de la politique publique industrielle dans le développement à long terme du Japon et des dragons asiatiques, principalement en Corée du Sud, est sans égale.

Le libre jeu des forces du marché provoque des déséquilibres sociaux que seul l'État peut contrecarrer. Or, il est frappant de constater que ce sont précisément dans les pays qui ont le plus grand besoin de cette intervention où la présence économique du secteur public est la plus faible. Des trois pays de l'ALÉNA, le Canada, qui est le numéro un dans le monde dans l'index de développement humain du *Programme des Nations unies pour le développement*, occupe une place supérieure à celle des États-Unis qui se trouvent à la 8e place, et loin derrière, on trouve le Mexique qui occupe le 52^e rang.

Dans une perspective de gestion d'entreprise, le cas mexicain illustre «l'efficacité» des privatisations dans quatre secteurs : les banques, les autoroutes, les lignes aériennes et le service téléphonique.

Les nouveaux propriétaires des banques se sont endettés depuis la fin des années 1980 pour faire une immense promotion de la consommation à crédit, autant des biens durables — maisons et voitures principalement — que des biens de consommation courante (par la voie des cartes de crédit). Pour mener à bien leur expansion et pour financer les emprunts, les banques se sont endettées auprès de la Banque mondiale. Lors de la dévaluation de 1994, la plupart d'entre elles ne pouvaient plus payer leurs dettes. Il y a eu une immense hausse des taux d'intérêts et les parti-

culiers n'ont pas pu continuer à payer leurs dettes. Maintenant, il y a un mouvement de près de deux millions de débiteurs qui ont cessé de payer leurs intérêts aux banques et se sont organisés pour faire face à la banque ensemble. Pour empêcher la faillite du secteur financier, le gouvernement a établi un programme de sauvetage qui lui impose une dépense équivalente à 5 pour cent du PIB.

Les nouveaux entrepreneurs privés qui ont pris en charge la construction des autoroutes ont bâti de beaux chemins qui sont presque toujours déserts, car peu de gens peuvent défrayer les péages. Les investissements furent un échec, et maintenant, c'est le secteur public qui, grâce à des subventions, a sauvé ces entreprises de la faillite.

Les acheteurs de lignes aériennes ont développé une politique d'expansion qui les a conduits à une autre situation critique. Par ailleurs, l'un des plus importants acheteurs est aujourd'hui recherché pour corruption.

La vente de *Teléfonos de México*, qui constitue la deuxième entreprise du pays, a permis l'accumulation d'immenses profits privés dans un secteur dont divers segments se trouvent en situation de monopole. Le manque de clarté dans la vente de cette entreprise explique l'une des poursuites judiciaires intentées contre l'ancien président du pays, Carlos Salinas de Gortari.

À la recherche d'une politique économique compatible avec les besoins sociaux et les droits politiques

Dans les faits, l'intervention de l'État dans l'économie n'est pas remise en question par les pratiques néo-libérales. Les subventions aux entreprises privatisées, principalement les banques, montrent bien la poursuite dans cette voie. Cependant, il s'agit d'une intervention à la *Robin Hood* inversée : voler les pauvres pour donner aux riches. Les grandes entreprises privatisées — et privées en général — font l'objet de grands transferts de ressources de la part du secteur public. Une véritable première politique alternative serait, comme Enrique Valencia l'a suggéré au Mexique, la désétatisation des entreprises privées.

L'ALÉNA : Quelle intégration sociale face à l'intégration économique ?

Aux questions sur les menaces auxquelles doivent faire face les sociétés contemporaines : « La domination de l'économie sera-t-elle la fin de l'histoire ? », « La médiation politique est-elle désuète ? », je réponds par un non. Au contraire, la progression de l'histoire est en train de montrer la

non-pertinence de l'intégrisme économique qui prône la toute puissance du marché. Nous constatons la nécessité de repenser les stratégies du développement en prenant comme critères centraux des décisions le développement humain et l'amélioration de l'environnement.

L'intégration économique continentale prônée dans le cadre de l'expansion de l'ALÉNA peut impliquer une désintégration sociale continentale, si les stratégies économiques continuent d'appliquer les mêmes remèdes pour toutes les maladies de nos pays. Il n'y a pas une réponse absolue quant à la politique spécifique à suivre pour tous les pays et pour toutes les régions. Le seul point commun, valable pour nous tous, est la nécessité de chercher la mise en pratique de politiques orientées vers des sociétés chaque jour moins inégalitaires et plus solidaires. Pour ce faire, il faut développer la communication entre nos pays par la voie des organisations syndicales, des organisations non gouvernementales, et de tous les sujets politiques et sociaux intéressés par la recherche de chemins alternatifs. Nous n'avons pas besoin d'une mondialisation financière menant à un village mondial qui deviendrait une sorte de « Las Vegas planétaire ». Nous avons besoin de mécanismes internationaux favorisant le maintien de la richesse créée dans et pour les sociétés qui la créent. Nous avons besoin de politiques cohérentes qui ne mélangent pas un discours de mondialisation et des pratiques xénophobes. Pour améliorer l'emploi dans les pays industrialisés et freiner l'immigration, le chemin n'est pas la répression, mais l'organisation de politiques sociales et économiques qui n'obligent pas les habitants des pays pauvres à émigrer vers les pays riches.

B: L'Union européenne et la mondialisation

par Philippe Pochet²

J'articulerai ma réflexion autour de deux questions: Est-ce que la Communauté européenne est un rempart ou un accélérateur face au phénomène de mondialisation que nous connaissons? Est-ce que les acteurs sociaux européens peuvent s'exprimer et se coaliser dans cet espace intermédiaire?

Quand on s'intéresse à l'intégration régionale européenne, à l'Union européenne, il faut bien se rendre compte que l'on se trouve devant un processus qui est largement différent de l'intégration régionale en Amérique du Nord, en Amérique du Sud ou en Asie. Cette différence se

2. Philippe Pochet est le directeur de l'Observatoire social européen.

situé principalement sur deux plans. D'une part, dès l'origine de la Communauté européenne, il y a eu la volonté de créer des institutions permanentes avec des règles institutionnelles strictes. D'autre part, il y a une production de droit, un droit supranational qui s'impose par rapport au droit des États membres.

Ces deux caractéristiques, qui distinguent fondamentalement cette intégration régionale des autres, ont été très mal comprises par toute une partie de la gauche, des partis politiques et des syndicats. Pendant très longtemps, les partis de gauche — les partis progressistes —, les syndicats et les associations ont tenu un discours très internationaliste, mais ont maintenu des pratiques très nationales. Ils se prononçaient en faveur de l'Europe parce qu'effectivement, dans les traditions sociales-démocrates, il y a un fort courant de solidarité; mais ils sous-estimaient la réalité d'une construction pas seulement idéalisée, mais concrète. Il n'est pas suffisant de se proclamer « pour l'Europe et pour une Europe sociale », il faut aussi tenir compte du traité, de ses multiples articles, de la répartition des pouvoirs qu'il fait, de ses procédures et de ses institutions. Les acteurs sociaux et les acteurs syndicaux ont mis un temps considérable à s'organiser de façon efficace et à se coaliser au niveau européen. C'est ce que Gérard Fonteneau a qualifié *de retard du social par rapport à certaines réalités économiques*.

La Communauté : un rempart contre la mondialisation ?

Première réflexion, la Communauté européenne ne s'est pas créée pour répondre aux impératifs de la mondialisation. Dans l'esprit des pères fondateurs, il s'agissait, à travers l'économie, de créer progressivement un État de type fédéral, une organisation nouvelle sur le continent européen, en fonction de deux grands enjeux : la réconciliation franco-allemande et la crainte du communisme.

À compter du milieu des années 1980, on constate que le projet originel de la Communauté européenne commence à marquer le pas. La forme que prend ce nouveau pouvoir régulateur à l'échelon européen s'écarte des chemins balisés du fédéralisme parce qu'ils s'avèrent impraticables. Finalement, il y a une crise de l'intégration européenne dans le sens qu'on ne se dirige pas vers la création d'un quasi-État.

Dans un deuxième temps, à partir du début des années 1990, un projet alternatif émerge. Devant cette crise de la construction européenne et le refus du *Traité de Maastricht* par de larges portions des opinions publiques, on va utiliser la mondialisation comme roue de secours. Vous ne pouvez

plus ouvrir un document de la Communauté européenne sans y trouver une référence à la mondialisation et à la société de l'information. C'est devenu une sorte de catalyseur de l'action. L'Union européenne essaie de se réorganiser en fonction d'un nouvel enjeu ; toutefois, cette réorganisation est difficile et encore peu crédible.

Revenons à la question centrale « L'Union européenne est-elle le lieu pour gérer les effets de la mondialisation ? ». Actuellement, il est difficile de répondre à la question. J'ai examiné de façon très attentive, ces derniers mois, ce que faisait la Communauté européenne et ce qu'elle disait. Si on s'arrête aux discours, effectivement on trouve de multiples textes qui proclament que la CE réalise « une construction régionale pour nous protéger de la mondialisation ». Mais si on va un peu plus avant et qu'on analyse les actes, cela devient moins clair. Il y a effectivement pour le moment un véritable débat et même des conflits entre des personnes et des groupes qui voient la Communauté européenne comme un espace de régulation et un autre courant qui considère la Communauté simplement comme une occasion d'accélérer les dérégulations qui se produisent dans les différents États membres.

Lorsqu'on souhaite que l'Union devienne un espace de régulation, on rencontre certaines difficultés. La première est que l'Union européenne n'est pas un État fédéral et que la distribution des compétences y est assez anarchique, en tout cas peu logique, si l'on pense aux enjeux de la mondialisation. Par exemple, la politique commerciale est une compétence de la Communauté ; par contre, la fiscalité est également une compétence commune, mais elle ne peut s'exercer qu'à l'unanimité. Cela signifie qu'il faut que les 15 gouvernements soient d'accord, ce qui est quasiment impossible. Enfin, la politique de l'emploi n'est pas une compétence de la Communauté. Ainsi, dans le débat sur la mondialisation dans laquelle les diverses politiques — commerciale, fiscale et de l'emploi — sont fortement reliées, on se trouve, sur le plan européen, face à un *patchwork* de compétences qui rend toute action extrêmement difficile à mettre en place de manière cohérente.

Deuxième élément : pour de nombreuses politiques, il faut vraiment se torturer l'esprit pour essayer d'y trouver un rapport avec la mondialisation. Elles s'articulent autour de « l'ancien » projet de la Communauté européenne, c'est-à-dire de l'intégration d'une série d'États souverains dans une souveraineté partagée ; il y a donc tout un assortiment de politiques qui n'ont aucun rapport avec le phénomène de la mondialisation.

Enfin, il se déroule une lutte idéologique importante entre les tenants d'une dérégulation à travers l'Europe et les tenants d'une re-régulation. Elle s'exprime pour le moment de façon très bureaucratique. On peut presque représenter sur une carte géographique les lieux bureaucratiques qui représentent les tendances des uns et des autres. Deux questions en constituent la toile de fond : « Y a-t-il une efficacité des politiques macro-économiques et commerciales, et donc, peut-on mener au niveau européen des politiques macroéconomiques de régulation ? » « Faut-il tout axer sur la politique du marché du travail, c'est-à-dire sur la dérégulation ? » Comme nous sommes dans un débat de nature idéologique, les deux écoles s'affrontent à coup de textes technocratiques. C'est « Je rajoute une phrase par ici ; je biffe " sécurité sociale " là », etc. Les spécialistes identifient les enjeux mais, les populariser, c'est-à-dire en faire un débat de type politique, c'est extrêmement difficile.

La tendance dominante pour le moment est en phase avec la vulgate néo-classique et prétend qu'il n'y a pas de marge de manœuvre économique au niveau européen. Ses arguments sont du style « Ça ne sert strictement à rien d'avoir une politique monétaire, car vous savez bien que si on crée trop de monnaie, il y aura de l'inflation. » Ou encore « Ça ne sert à rien de faire de la relance, parce que la relance va engendrer du déficit et le déficit va être cumulatif. »

Il y a donc toute une école de pensée néo-classique qui est en train d'affirmer « qu'il n'y a pas de marge de manœuvre pour une politique macroéconomique et, en plus, que c'est une bonne chose pour l'économie. La seule solution, c'est l'adaptation du marché du travail ». Adapter le marché du travail est synonyme de modération salariale, de flexibilité des conditions de travail, de flexibilité salariale, de formation et d'aide à des groupes spécifiques.

Les possibilités d'une société civile européenne

À l'intérieur de cette nouvelle Communauté, une société civile européenne est-elle en train de naître et peut-elle influencer les décisions et, si oui, comment ?

Sur ce sujet, je serai assez nuancé. Il y a quelques éléments positifs, mais également beaucoup d'éléments qui constituent malheureusement des freins et des difficultés. Commençons par les éléments positifs.

Tout d'abord, alors que la construction européenne est au départ une construction économique, durant la révision des traités européens actuellement en cours, on ne parle plus que de citoyenneté. Tous les discours

s'y réfèrent. On crée, dans l'espace du discours, une place pour un figurant, le citoyen européen, qui ne demanderait qu'à s'exprimer. La difficulté, évidemment, se pose dès qu'on veut déterminer ce que signifie cette citoyenneté européenne, quels sont les droits et les devoirs qui y sont associés.

Deuxième changement important : dans ce processus de réforme des traités, un nombre important d'associations se préparent à donner leur avis et adoptent une série de revendications pour faire pression sur les gouvernements. Ceci est un changement important par rapport à ce qui s'est passé il y a cinq ans, lors de la négociation du *Traité de Maastricht*, mais ce n'est pas là le changement essentiel. Quand on examine ce que ces associations font pour le moment, on constate qu'elles ont progressé sur deux plans : sur le plan technique, elles gèrent la technicité de la construction européenne ; sur le plan stratégique, et c'est beaucoup plus intéressant, elles parviennent à bâtir des coalitions entre des acteurs très divers et à réaliser un manifeste de deux pages avec quatre points principaux. On ne fait plus des coalitions en disant « On va mettre chacun sa petite revendication et tout présenter au niveau européen ». Il y a maintenant des possibilités, pour les groupes sociaux organisés, de réaliser des compromis et de les promouvoir au sein de chaque organisation, même si ce n'est pas une priorité pour ces associations.

Le troisième élément positif est la création d'un comité d'entreprise européen dans les entreprises multinationales. Jusqu'à présent, la dimension sociale de l'Union européenne était le domaine réservé de quelques spécialistes universitaires ou syndicaux. Les multinationales concernées sont de l'ordre de 2000. Si on considère que 20 personnes assistent aux réunions, chaque année, 40 000 délégués se rencontrent à l'échelon européen, avec les confrontations culturelles et syndicales que cela implique. Vous vous rendez bien compte que lorsque des communistes espagnols se retrouvent avec des gens du DGB allemand (un syndicat), ce sont des cultures assez différentes qui se confrontent, avec toute la richesse que cela peut engendrer, avec les possibilités de comparaison ainsi que les fermentes de solidarité et, évidemment, de conflits qu'il ne faut pas occulter.

Quels sont maintenant les aspects plus négatifs de cette société civile européenne ?

Le premier aspect, ce sont les temps longs. Le temps syndical est un temps long, en partie à cause du temps nécessaire aux délibérations démocratiques. Par rapport à des changements très rapides, le temps syndical n'est pas le meilleur tempo !

Deuxième élément, le nombre de personnes concernées ; il y a bien un élargissement des personnes concernées, mais cela se limite encore finalement aux chefs de file du milieu associatif ou syndical. Pensez qu'au niveau européen, à Bruxelles, la Confédération européenne des syndicats compte, tous personnels confondus, y compris le chauffeur et le téléphoniste, 70 personnes. L'organisation qui s'occupe des sans-abri doit compter trois ou quatre personnes et celle qui coordonne les associations de lutte contre l'exclusion, une personne et demie.

Troisième élément, l'Union n'étant pas encore une construction politique complète, les débats y restent de nature très technocratique. De plus, le principe est celui du consensus. Par exemple, le parlement européen est cogéré par les deux grandes forces socialiste et sociale-chrétienne. Il est donc très difficile de créer un espace pour un débat, d'arriver à politiser certains enjeux.

Quatrième élément, les différences nationales ; il n'y a pas de processus de convergence des sociétés, une société européenne n'a pas émergé. Il existe encore des différences nationales fortes et des gens attachés à leurs systèmes nationaux. C'est une question très difficile à traiter. On croyait naïvement qu'on allait créer progressivement des loyautés bureaucratiques envers le niveau européen, avoir une opinion publique européenne, mais cela ne s'est pas produit. À cela s'ajoute un problème supplémentaire : les mots n'ont pas la même signification dans les différentes langues. On doit tenir compte de 11 langues officielles. Par exemple, le mot « fédéralisme » veut dire centralisation au Royaume-Uni et décentralisation en Allemagne. Alors, pour dépasser cette difficulté, on utilise des termes technocratiques : on parle d'une construction de type fédéraliste. Mais cette langue devient tellement particulière qu'il faut sortir son dictionnaire et expliquer le sens aux gens. Pour essayer de trouver un terme neutre, on arrive à des termes affreux.

Cinquième élément, on constate une dépendance de la Communauté européenne des associations et des syndicats, pour environ 80 pour cent à 85 pour cent de leur financement. C'est très difficile à gérer. Ce n'est pas parce que les responsables ne disent pas ce qu'ils pensent, mais la Communauté, comme n'importe quel pouvoir public, souhaite que l'on reproduise son discours. Il n'y a pas de pensée propre, alternative à celle de la Communauté européenne ; on suit le programme qui est donné, imposé par Bruxelles. On met un bémol par-ci par-là, mais on n'a pas de capacité d'autonomie par rapport au discours dominant de la Communauté européenne.

Sixièmement, il y a un coût immense à une mise en réseau d'acteurs sociaux ; au-delà des problèmes de traduction et de langue, cela nécessite de comprendre une culture, de comprendre les mots, de comprendre quand on peut téléphoner ou non, etc. C'est un apprentissage dont tout un chacun, même avec des budgets généreux, mesure tôt ou tard la difficulté. Il faut travailler dans une langue que, généralement, on ne maîtrise pas. C'est une des raisons, souvent sous-estimées, de la difficulté pour les associations de se développer au niveau européen.

J'en viens à ma conclusion : quelques pistes de réflexion pour l'action concernant la Communauté européenne.

D'abord, il faut clairement articuler le niveau national et le niveau européen. L'idée qu'on va tout gérer et qu'on va tout résoudre au niveau européen doit être abandonnée. Il faut redéfinir les enjeux principaux qui peuvent trouver une solution au niveau européen et essayer de garder la diversité au niveau national. Ceci dit, les rapports de force sont très défavorables au niveau européen et dans tous les États membres. Il ne semble pas raisonnable d'essayer d'inscrire de façon structurelle des rapports de force négatifs à un niveau supérieur. Il me semble qu'on doit réfléchir, à moyen terme, sur la manière de reconstruire des rapports de force plus positifs pour, à ce moment-là, voir comment les consolider au niveau européen. Se dire qu'on va négocier maintenant des éléments au niveau européen est quelque chose qui, à mon avis, est plus porteur de dérégulation que de régulation.

Alors, je dirais que ma stratégie s'articulerait en quatre points. Tout d'abord, l'exemplarité du local. Le Chiapas est pour moi un exemple fort de l'exemplarité du local, du local qui va déborder sur le pays, sur le Mexique, qui a des enjeux à l'échelon nord-américain, mais qui a aussi des retombées tout à fait claires sur les débats européens.

Deuxième point, il faut travailler à un contrat social national ou régional renouvelé. On n'a jamais vu autant de livres sur le contrat social, sur les négociations de pactes sociaux en Europe dans à peu près tous les pays. Je crois que c'est un signe qu'il y a, dans la société, des ferments permettant de rediscuter les pactes sociaux nationaux.

Ceci dit, cela nécessite un troisième élément d'action, ce que j'appelle les échanges transversaux. Si chacun de son côté, on négocie des pactes sociaux ou des accords, on risque d'avoir effectivement des accords de compétitivité, c'est-à-dire des accords visant à être plus compétitifs que le voisin. Ces échanges ne peuvent se faire qu'à partir de structures horizontales, mais qui ne couvrent pas nécessairement l'entièreté de l'Union

européenne. La Belgique, pour prendre l'exemple de mon pays, peut estimer qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un accord par rapport à la Finlande, qui ne produit pas du tout la même chose qu'elle et qui est finalement relativement éloignée.

Quatrième point, il faut centraliser certains objectifs au niveau européen. Ce peut être des clauses sociales, comme par exemple dans le cadre de l'union économique et monétaire, d'essayer de réfléchir sur un système de sécurité sociale européen, ce peut être n'importe quoi, mais l'important, c'est de se fixer, en tant que mouvement social, un ou deux objectifs clairs et réalisables.

Deux éléments en guise de conclusion : d'abord, il me semble essentiel de se battre pour donner un sens aux mots. On a été pris de court par des gens qui ont imposé leurs mots, c'est-à-dire qui ont été capables de désigner les choses. Cela a donné la flexibilité, la modernité, la mondialisation. Je crois que l'un des premiers enjeux est de parvenir à nommer ce qu'on veut. Tant qu'on n'a pas nommé, tant que ce sont « les autres » qui nomment, il est très difficile de rééquilibrer le combat.

Deuxième élément, je crois qu'il faut absolument combler le trou de la connaissance. On se trouve maintenant devant des enjeux en face desquels il faut faire des passerelles entre les acteurs et, pour les universités, entre différentes disciplines. Il y a déjà toute une série de choses qui se font, il y a des projets qui sont en train de se développer et il serait nécessaire de les rassembler pour que la liste soit complétée par toute une série de recompositions qui se font déjà partout dans le monde, au nord et au sud.